



**HAL**  
open science

## École transdisciplinaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École transdisciplinaire. 2013, École normale supérieure - ENS. hceres-02042029

**HAL Id: hceres-02042029**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042029v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°540

Transdisciplinaire Lettres/Sciences

de l'École Normale Supérieure de Paris

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Patrick MOLLARET, Université de Reims

Experts :

Mme Marie-Pierre BESNARD, Université de Caen

Mme Sophie DABO, Université Charles de Gaulle - Lille 3

M. Guy SOLLE, Université de Lorraine

M. Patrick VILLIEU, Université d'Orléans

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Etienne FARVAQUE

## Présentation de l'école doctorale

L'ED 540 est une école doctorale créée en septembre 2010, regroupant 10 unités de recherche (9 unités mixtes de recherche et 1 équipe associée), représentant un potentiel d'encadrement de 83 chercheurs ou enseignants chercheurs. Il s'agit d'une ED propre à l'École Normale Supérieure (ENS) ayant pour but d'accueillir des doctorants engagés dans des recherches transdisciplinaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 16 doctorants ayant une démarche de cette nature étaient inscrits au sein de l'ED. Étant donné le fait que les unités émargeant dans l'ED 540 ne sauraient être totalement engagées dans une démarche transdisciplinaire, celle-ci fonctionne sous un régime dérogatoire. L'appartenance des unités à cette ED n'est donc pas nécessairement exclusive. Depuis le mois d'octobre 2012, un nouveau directeur a été nommé à sa tête. Du fait du caractère récent de cette ED, aucun étudiant inscrit n'a pour l'instant soutenu de thèse.

L'ED 540 héberge provisoirement le programme doctoral SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche). Ce programme est actif et soutenu par le PRES, et il est également défini par la transdisciplinarité. Étant donné que SACRe est appelé à quitter l'ED 540 dès 2013 en s'autonomisant, qu'il n'apparaissait pas dans le dossier déposé par l'ENS, et donc que le comité n'était pas mandaté pour l'évaluer, il ne sera pas spécifiquement fait référence à ce programme dans ce rapport.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED est dotée depuis le mois d'octobre 2012 d'une structure de gouvernance. Celle-ci comprend d'une part un conseil composé de 26 membres représentant des disciplines diverses (*e.g.* Philosophie, Langues, Sociologie, Littérature, Physique, Psychologie) et d'autre part un bureau comprenant cinq membres (le directeur de l'ED, deux représentants des centres de recherche en sciences et deux représentants des centres de recherches littéraires) dont le périmètre de compétences concerne l'expertise des dossiers et des demandes d'inscription en thèse. La taille importante du conseil (le maximum légal) qui vise à représenter l'ensemble des disciplines contraste avec la taille effective de l'ED.

Il n'existe pas de communication dédiée à l'ED. Le site internet comporte uniquement pour l'instant une page de présentation (mise à jour en juin 2012). Si la petite taille de l'ED rend possible une communication interne individualisée, la situation ne semble pas viable si le nombre de doctorants devait croître.

L'ED n'a pas de secrétariat ni de locaux administratifs propres, les tâches d'intendance revenant pour l'instant aux doctorants. L'ED n'avait pas de budget propre en 2012. Si cette situation devait perdurer, il serait difficile pour l'ED 540 d'offrir une plus-value substantielle aux doctorants. Le comité a toutefois bien noté une évolution positive probable en 2013.

L'adossement scientifique sous régime dérogatoire est variable selon les unités émargeant dans l'ED. Le CIRPHLES (Centre International de Recherches en Philosophie, Lettres, Savoirs - USR 3308) fournit à lui seul la moitié des doctorants inscrits, les autres unités étant pour l'instant plus faiblement impliquées. Le CIRPHLES est donc au centre du dispositif actuel. Pour être reconnue comme une proposition crédible aux yeux d'un plus grand nombre de doctorants, la politique scientifique de l'ED devra nécessairement prendre une ampleur nouvelle.

La caractérisation des sujets de thèse comme "transdisciplinaire" repose moins sur des critères clairement définis que sur le fait qu'il s'agit simplement de co-encadrement par des directeurs de thèse issus de disciplines différentes. La procédure impliquant les unités de recherche dans l'élaboration d'une démarche authentiquement transdisciplinaire est planifiée par l'actuel directeur. Le succès de cette ED en termes de plus-value scientifique dépendra grandement de l'implication des différentes unités dans l'élaboration de cette réflexion scientifique.

### Encadrement et formation

La proportion de doctorants bénéficiant d'un financement (70,5%) est courant au regard des disciplines hébergées par l'école. L'ED ne propose pour l'instant aucun module de formation. Ce manque est dommageable dans la mesure où la réussite de l'ED est conditionnée par une politique scientifique active, devant aboutir à des formations permettant de

donner un contenu plus concret à la démarche transdisciplinaire. Aucune journée de type "Doctoriales" n'a été organisée pour l'instant, même si une semble prévue en 2013. L'organisation prévue de journées scientifiques va donc dans le bon sens, mais ne saurait être suffisante pour garantir la spécificité affichée de l'ED 540. En outre, des séminaires méthodologiques visant à matérialiser l'approche transdisciplinaire des travaux mériteraient d'être mis en place pour rendre effective la spécificité affichée de l'ED.

Le nombre maximal de doctorants par titulaire d'une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) est fixé à sept mais, du fait d'un régime dérogatoire, les enseignants-chercheurs et chercheurs peuvent encadrer des thèses en dehors de l'ED. La vérification du nombre de thèses effectivement encadrées est très souhaitable afin de garantir la nécessaire implication des HDR dans cette ED. Par ailleurs, il y a un potentiel important d'encadrants encore mal exploité (7 doctorants sur 23 - si l'on omet les 9 étudiants du programme SACRe - sont dirigés par 1 enseignant).

L'ouverture internationale est assez bonne du fait de l'insertion dans les réseaux de l'ENS, mais la diffusion d'information sur les événements nationaux, et l'ouverture à des étudiants autres que ceux issus de l'ENS, sont de façon regrettable insuffisantes.

### Suivi et Insertion

Comme cette ED a été créée en septembre 2010, aucune statistique n'est disponible sur le suivi et l'insertion des doctorants. Cependant, les thèses transdisciplinaires, par définition au carrefour de plusieurs disciplines, ne garantissent pas nécessairement la meilleure lisibilité du champ de compétence des doctorants. Le rattachement à une discipline principale reconnue par le Conseil National des Universités paraît souhaitable. La transdisciplinarité impose une politique claire en direction des étudiants, en particulier concernant l'insertion dans le milieu académique.

#### ● Appréciation globale :

L'ED 540 affiche une ambition transdisciplinaire qui semble cohérente dans le cadre de l'ENS. Cependant, la situation actuelle reste fragile. Le comité a bien noté les signaux positifs concernant le nombre de doctorants récemment inscrits, mais il n'est pas certain que l'ED atteigne une taille critique lui permettant d'offrir une plus-value. En l'état, il s'agit d'une structure qui pourrait se réduire à un espace permettant des échanges entre des doctorants partageant une même démarche. Si la création d'un sentiment d'appartenance est souhaitable, il n'est pas encore suffisant pour assurer la solidité de l'école.

L'ED cherche à promouvoir la transdisciplinarité en demandant à chaque unité de recherche qui la constitue de la définir pour son compte. Cette démarche cohérente et potentiellement porteuse réclame toutefois une politique scientifique très active et une communication en direction des unités de recherche claire (la création d'un site internet, notamment, est nécessaire) qui a fait défaut jusqu'à la période récente.

#### ● Points forts :

- Volontarisme du nouveau directeur, mise en place d'une gouvernance (avec notamment un conseil de l'ED et une meilleure transparence des procédures d'allocations de bourses doctorales), et dotation de locaux spécifiques envisagée (selon les effectifs).
- Doctorants conscients de la spécificité de leur démarche.
- Fort potentiel d'adossement scientifique par des centres de recherches permettant de soutenir la démarche transdisciplinaire (sous réserve d'une politique scientifique active).

#### ● Points faibles :

- Taille critique très insuffisante et peu de lisibilité sur les moyens de l'augmenter.
- Pour l'instant, l'ED n'offre pas une valeur ajoutée à la formation des doctorants.
- Absence de réflexion sur l'insertion future des doctorants.
- Absence de formations proposées.
- La relative stagnation de l'ED jusqu'à octobre 2012 pourrait poser la question de sa viabilité dans l'ENS.

## Recommandations pour l'établissement

L'avenir de l'ED dépend en partie du soutien de l'établissement à une structure qui n'accueillerait que des doctorats de nature transdisciplinaire. Si l'objectif de la transdisciplinarité est maintenu et non réduit à une simple codirection, il faudrait s'interroger sur le périmètre potentiel de cette ED. Pour l'instant, le socle en est le CIRPHLES. Le directeur de l'ED aura la lourde charge d'étendre ce périmètre. Le fonctionnement dérogatoire implique en effet l'adhésion individuelle d'un nombre conséquent de directeurs de recherche au projet, un objectif qui réclamera des moyens et dont la réussite n'est pas garantie.

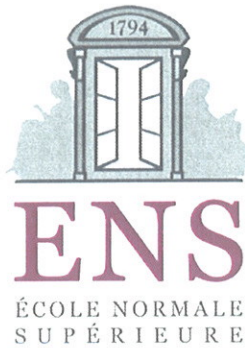
## Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : B
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : C
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : Sans objet



# Observations de l'établissement





Observations de l'ENS  
sur l'évaluation de  
l'ED 540 Transdisciplinaire Lettres / Sciences.

L'ENS reçoit avec intérêt l'évaluation circonspecte du comité dépêché par l'AERES.

L'Ecole doctorale 540 est jeune, et a tardé à se structurer. La mise en place du conseil et du bureau en octobre 2012, le travail de son directeur pour construire une formation appropriée à sa forte spécificité thématique sont les signes qu'elle se met en ordre de marche, et les suggestions du comité sont bienvenues, en particulier sur l'insertion académique des doctorants et ses conséquences sur l'inscription au CNU.

Le comité AERES pointe deux difficultés majeures rencontrées par l'ED 540, et dues à son périmètre restrictif : les effectifs et l'encadrement. Ces deux problèmes sont liés au caractère de l'interdisciplinarité requise (Lettres-Sciences) jusqu'à présent, entendue dans un sens restrictif. La solution des deux problèmes est commune : elle suppose un élargissement du périmètre de l'ED, dans le sens de la transversalité arts-lettres-sciences. Cet élargissement a deux objectifs :

- 1) favoriser l'inscription dans l'ED un plus grand nombre de thèses, émanant des différents centres de recherches auxquels l'ED est adossée ;
- 2) permettre à des enseignants chercheurs d'être intégralement rattachés à l'ED 540 et non d'y encadrer des thèses de façon seulement dérogatoire.

Quant enfin au nécessaire renforcement de l'encadrement logistique des étudiants, les évolutions promises par le nouveau positionnement des formations doctorales dans les structures complexes de l'enseignement supérieur permettent d'envisager une réponse par la mutualisation d'une partie de ces fonctions dans le projet doctoral de PSL.

Marc Crépon, CNRS / ENS  
directeur de l'ED



Guillaume Bonnet  
directeur adjoint Lettres de l'ENS